

Concours Talents des Cités

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le concours Talents des Cités valorise les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Ce concours comprend 2 catégories :

- la catégorie "Jeune Pousse", destinée aux entrepreneurs en phase de lancement d'entreprise ayant créé leur entreprise il y a moins d'un an, issus et/ou implantés dans un QPV,
- la catégorie "Création", destinée aux entrepreneurs en activité ou aux associations immatriculés depuis plus de 1 an et moins de 3 ans, issus et/ou implantés dans un QPV.

— Candidats

Ce concours s'adresse à toute personne physique, âgée de 18 ans minimum, ou personne morale, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés, de la Chambre des Métiers, de la Chambre d'Agriculture ou enregistrée à l'URSSAF, en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance, résidant/implantée en France et répondant aux conditions suivantes :

- pour la catégorie Jeune Pousse : avoir créé son entreprise entre le 30 juin 2024 et le 30 juin 2025,
- pour la catégorie Création : avoir créé son entreprise entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 juin 2024,
- être résident d'un QPV,
- être installé dans un QPV ou avoir pour projet de créer une activité dans un QPV,
- avoir été ou être accompagné par un organisme de conseil en création d'entreprise.

— Dotations

La participation au concours Talents des Cités comprend d'abord une sélection par un jury régional. Les lauréats des jurys régionaux participent ensuite à un prix national.

Un lauréat par catégorie est récompensé dans chaque région par une dotation financière :

- de 1 000 € pour la catégorie "Jeune Pousse",
- de 2 000 € pour la catégorie "Création".

Les lauréats nationaux sont récompensés dans les catégories suivantes :

- le Prix Bpifrance : 7 000 €,
- le Prix du Ministère : 7 000 €,
- le Prix Radio France : visibilité média,
- le Prix France Télévisions : visibilité média,
- le Prix France Travail : 7 000 €,
- le Prix Banque des Territoires : 7 000 €,
- le Prix coup de cœur : 3 000 €.

Déposer son dossier

- <https://talents-des-cites.wiin.io/fr/applications/candidature-talents-des-cites-2025>